



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LA FORMATION "RECYCLAGE SST IPERIA"
PEUT ÊTRE ORGANISÉE SUR TOUT LE LOT
ET GARONNE

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant(e)s maternel(le)s mais
encore tout public travaillant
dans le secteur de la Petite
Enfance.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du certificat de
sauveteur secouriste du travail
depuis moins de 24 mois.

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Formations « Recyclage SST IPERIA » :

- Dates à déterminer

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Tous les 2 ans (24 mois de date à date), une mise à niveau des compétences SST est nécessaire pour :

- Réviser les gestes de premiers secours.
- S'approprier, le cas échéant, les changements réglementaires et/ou techniques.
- Obtenir une certification SST pour une nouvelle période de validité de 2 ans.

Un sauveteur secouriste du travail est une personne formée aux gestes de premiers secours et capable de porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.

CONTENU DE LA FORMATION

- Retour d'expérience sur des interventions de secourisme
- Le rôle du sauveteur secouriste du travail
- Rappels sur les dangers auxquels est soumise la victime
- Intervenir dans une situation d'accident (protéger, examiner, faire alerter, secourir)

CONDITIONS DE FORMATION

Formation interactive de 7 h

La formation Recyclage SST alterne entre théorie et mises en situations pratiques

Travail sur cas concrets

Remise de documentation

Durée : 1 jour

Groupe de 6 à 10 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue tout au long de la formation par le formateur, sur la base de critères définis par le référentiel de l'[INRS](#).
- Attestation de suivi de formation.
- Certification SST, valable au niveau national, pour une nouvelle période de validité de 2 ans.
- Passeport de formation pour les assistant(e)s maternel(le)s.

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC
Conseillère en Formation
Continue
agence-marmande@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 33 47 69 70

Sabrina MOSCONE
Assistante Commerciale
sabrina.moscone@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour les assistant(e)s maternel(le)s :

- avoir un agrément d'assistant(e) maternel(le)
- être en activité
- disposer de 7h/58h sur son plan de formation
- renvoyer le bulletin d'inscription complété et dans les délais avec les pièces obligatoires à joindre.

Pour tout autre public du secteur de la Petite Enfance :

Merci de nous contacter au 05 53 66 82 48

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs habilités par l'INRS

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC
Conseillère en Formation
Continue
agence-marmande@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 33 47 69 70

Sabrina MOSCONE
Assistante Commerciale
sabrina.moscone@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54